

## À LA RENCONTRE DES EAUX ET DES HOMMES

Situé à l'est de la baie d'Hudson, le parc national Tursujuq sera le troisième parc national du Québec établi au Nunavik.

Ce nouveau parc national concrétise un engagement pris par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik, l'Entente Sanarrutik, signée en 2002.

Il représente également le résultat d'un travail concerté du gouvernement du Québec, des Inuits et des Cris.

« Tursujuq » est un terme imagé utilisé par les Inuits pour désigner « le goulet », un étroit chenal reliant la baie d'Hudson au lac Guillaume-Delisle.

## LE PLUS GRAND PARC NATIONAL DU QUÉBEC!

S'étendant sur plus de 26 000 km<sup>2</sup>, cet immense territoire est fréquenté depuis des millénaires par les nations inuite et crie. De nos jours, il l'est principalement par les habitants des communautés d'Umiujaq, de Kuujuarapik, de Whapmagoostui et d'Inukjuak.

Le parc national Tursujuq deviendra le plus grand parc national du Québec, mais aussi le plus grand de l'est de l'Amérique du Nord continentale.

Sa superficie correspondra à plus de trois fois la superficie de l'île d'Anticosti!

## DES LIEUX SACRÉS ET DES ESPÈCES PROTÉGÉES

La protection du territoire occupé par le parc national Tursujuq est d'une importance indéniable pour la population autochtone de la région. En plus d'assurer le maintien de la pratique des activités traditionnelles,

il permettra aux visiteurs de découvrir des cultures autochtones authentiques.

Les secteurs de la rivière Nastapoka et des lacs des Loups Marins, chers aux Inuits et aux Cris, ont été ajoutés au territoire initialement proposé pour ce projet de parc national.

Ainsi, un échantillon exceptionnel de la biodiversité du Nord et des paysages uniques des rives de la baie d'Hudson, seront préservés et mis en valeur, comme par exemple :

- une partie du plus imposant système de cuestas\* au Québec;
- le lac Guillaume-Delisle, accessible par un étroit chenal nommé « le goulet » ou « tursujuq »;
- le lac à l'Eau Claire, d'une superficie de 1 226 km<sup>2</sup>, qui est le deuxième plus grand lac au Québec.

Parmi les espèces sensibles qui seront protégées, mentionnons :

- la population unique de phoques communs des lacs des Loups Marins;
- la population de bélugas de l'est de la baie d'Hudson, qui jouit d'un statut particulier de protection;
- une population particulière de ouananiche.

## DES RETOMBÉES POUR LE NUNAVIK ET SES COMMUNAUTÉS

Comme les autres parcs nationaux établis au Nunavik, une entente sera conclue entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) afin de déléguer à cette dernière la gestion du parc national Tursujuq. Ainsi, les Inuits, principalement ceux des villages concernés, participeront directement à son développement.

Ce développement permettra des retombées sur les plans social et économique, dont la création d'emplois, qui bénéficieront aux communautés locales et qui rayonneront à long terme sur l'ensemble du Nunavik et du Québec.

\* Collines asymétriques

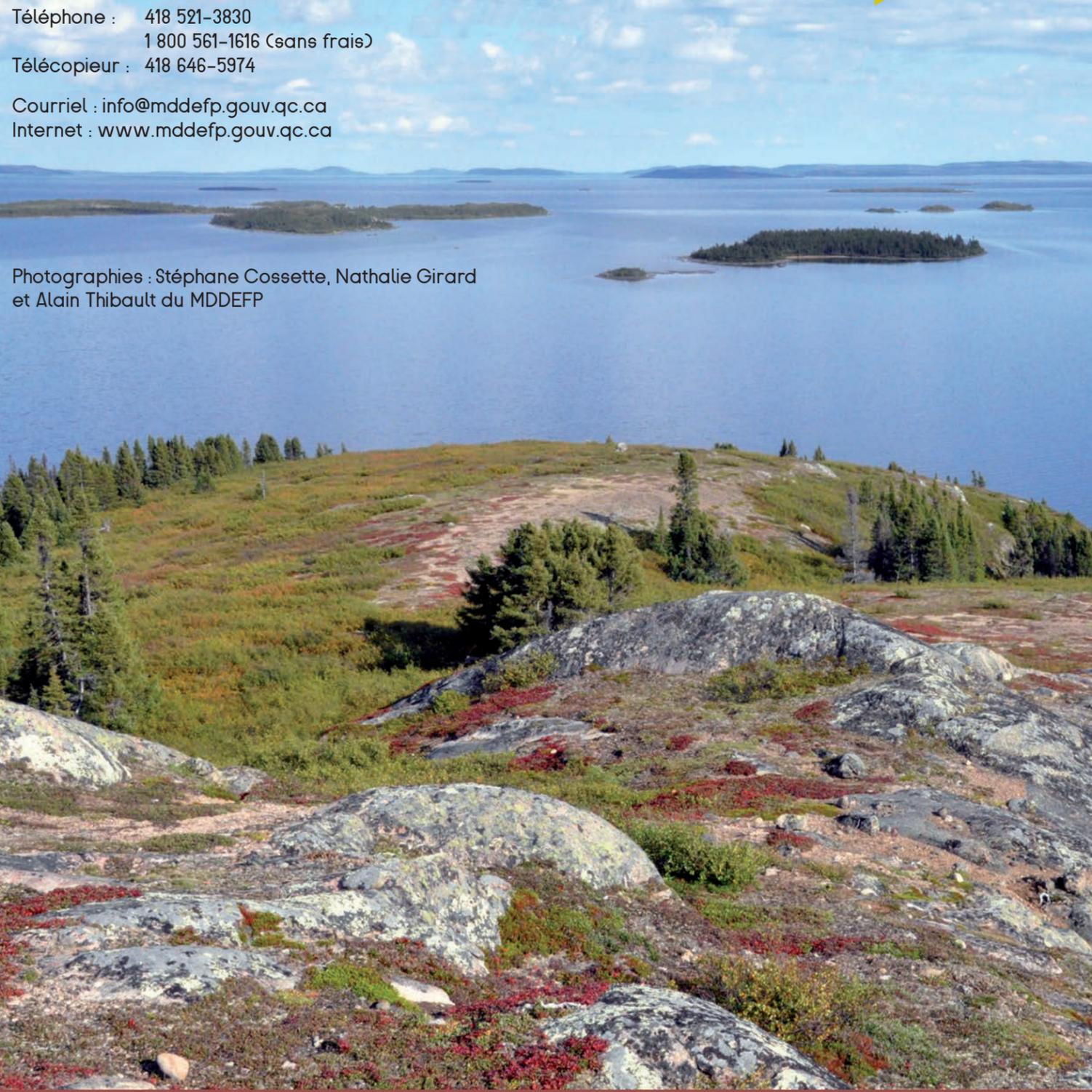
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs :

Téléphone : 418 521-3830  
1 800 561-1616 (sans frais)  
Télécopieur : 418 646-5974

Courriel : [info@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:info@mddefp.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddefp.gouv.qc.ca](http://www.mddefp.gouv.qc.ca)

Photographies : Stéphane Cossette, Nathalie Girard et Alain Thibault du MDDEFP

# PROJET DE PARC NATIONAL TURSUVUQ



PROJET DE PARC NATIONAL

# TURSUJUQ



A



B



C



D



E

